

BULLETIN. MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1987

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malsherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	500 francs
	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

COMPTE-RENDU MORAL DU PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 1953

par le D^r P. MOREL.

Comme chaque année, le moment est venu de vous présenter le rapport moral ; je dirai plutôt, l'état de santé de la Société.

Avant de le faire, je tiens à remercier tous les membres du Conseil qui ont bien voulu nous en confier la présidence. Maintenant que notre mandat touche à sa fin, nous pouvons avouer que ce ne fut pas sans appréhensions que nous l'acceptâmes. Habitué à vivre en tête à tête avec le microscope et les cellules, nous nous demandions quelles seraient nos responsabilités et nos difficultés à résoudre les embûches que sème à plaisir la vie moderne. Heureusement, la Société, grâce au travail et au dévouement de tous ses membres, a triomphé des écueils et arrive victorieusement à la fin de l'année 1953.

Nous avons en effet relevé 103 inscriptions ou réintégrations qui viennent assurer la continuité de la Société Linnéenne. Parmi les inscriptions, il convient de souligner que les demandes sont venues parfois des pays les plus lointains tels que les Etats-Unis, l'U.R.S.S., et même l'Afrique du Sud. N'est-ce pas un des meilleurs signes de la valeur internationale de notre groupement.

Sur le plan scientifique, le Bulletin, élément vital de la Société, a été abondamment fourni. Nous regrettons personnellement de ne pas avoir eu le temps de meubler la rubrique Préhistoire qui a été particulièrement pauvre cette année. Par contre, les Entomologistes et les Botanistes ont rivalisé de travail et de zèle et les colonnes qui leur sont consacrées dans la table des matières sont suffisamment éloquentes. Je souhaite qu'il en soit de même l'année prochaine pour la section générale dont la diversité des communications entraîne parfois un auditoire, assez restreint.

Une fois de plus, l'Exposition mycologique, par son plein succès, auquel M. POUCHET a fortement contribué, a servi à la connaissance de la Société par le grand public, ce qui doit être et rester notre but, au même titre que la recherche purement scientifique.

Nous en arrivons maintenant au dernier paragraphe : celui des remerciements. Ceux-ci doivent aller en bloc à tous les membres du Conseil d'administration, car chacun a fait son devoir et même souvent plus, en particulier

GROUPE DE ROANNE

Assemblée générale du 14 Décembre 1953. — Le compte rendu moral et financier adopté, le bureau pour 1954 a été constitué comme suit : Présidents d'honneur : MM. BERTRAND, LARUE, MURY, anciens présidents ; Président : M. DIEUDONNÉ ; Secrétaire : M. LARUE ; Secrétaire-adjoint bibliothécaire : M. FAVIER ; Trésorier : M. DECORE ; Membres : M. BONNOT, Mme BOUCHUT, MM. BOULAN, CARD, DEBISE, Mme FONTAINE, MM. GAULT, Alfred LEFÈVRE, MURE, Mlle PASCAL, MM. POPIER et VOGEL.

La collaboration de dix collègues pour les causeries et conférences est assurée. Les excursions suivantes ont été envisagées : 1°) Le Brionnais ; 2°) La Batie d'Urphé, les étangs du Roi, le Mont d'Uzore, les cultures de plantes médicinales du domaine de Vaure ; 3°) Les Ezies et Lascaux ; 4°) St-Nicolas-des-Biefs et la Haute-Vallée de la Besbre ; 5°) Le Pilat ; 6°) Oyonnax (exposition mycologique et circuit touristique).

Pour éviter des frais de recouvrement, le Trésorier serait très reconnaissant aux sociétaires de vouloir bien s'acquitter de leur cotisation à la séance de Janvier ou bien de la remettre à un membre du bureau.

PARTIE SCIENTIFIQUE

DIAGNOSES PRELIMINAIRES DE NOUVEAUX COLEOPTERES CAVERNICOLES DE LA REGION DU MONT VALIER (Ariège)

par H. FOURÈS.

Les espèces faisant l'objet de ces diagnoses ont été récoltées dans des grottes du versant français des Pyrénées appartenant au massif du Mont Valier et régions voisines.

Les quatre espèces suivantes sont des TRECHIDAE appartenant au « groupe *cerberus* » du genre *Aphaenops* Bonv. (s. str.).

Aphaenops hortensis, n. sp.

Puts de l'Hort, altitude 1750 m env., commune de Bordes-sur-Lez ; 2 et 13-VII-1953 (F. CARRÈRE) : ♂, ♀.

Long. : 5 à 5,7 mm. Avec ses élytres à bord préhuméral assez oblique et ses angles huméraux largement arrondis, ressemble aux *Ap. carrerei* Coiff. et *bonneti* Four. ; aire céphalique moins convexe que chez ce dernier, sillons frontaux plus longs. Edéage excessivement arqué, beaucoup plus que celui de l'*A. bonneti* ; deux soies à l'apex de chaque paramère.

Aphaenops vandeli, n. sp.

Grotte de Payssa, altitude 700 m env., commune de Salsein, 9 et 16-VIII-1953 (F. CARRÈRE, H. FOURÈS) : ♂, ♀.

Longueur 5,2 à 5,6 mm. Tête à aire céphalique peu convexe, sillons frontaux longs. Pronotum trapézoïdal rétréci en arrière, épipleures saillantes vers le milieu. Elytres à bord préhuméral court et peu oblique, angle huméral brièvement arrondi. Edéage bien moins arqué que chez l'espèce précédente, lobe basal avec un aileron sagittal ; deux soies aux paramères, la dorsale incurvée à l'apex en quart de rond vers le prolongement de la soie ventrale qui est plus courte.

Aphaenops vandeli, subsp. *bouiganensis* nov. de la grotte de l'Our-

nas, altitude 680 m env., commune de Saint-Lary, 14-XII-1952 et 11-XI-1953 (F. CARRÈRE, M. et H. FOURÈS) : ♂, ♀.

Plus petit (4,6 mm) et plus grêle que la forme typique. Édéage de forme très voisine ; soie ventrale des paramères insérée un peu en arrière de la dorsale.

Aphaenops michaeli, n. sp.

Grotte de las Souleillos, alt. 700 m env., 2-VIII-1953 (H. FOURÈS) : 1 ♂ ; faille de Jouandet, alt. 650 m env., 2-VIII-1953 (pièges) : 1 ♂, 1 ♀.

Longueur 5,1 à 5,5 mm. Tête et pronotum allongés, épipleures peu visibles vers le tiers postérieur. Elytres à épaules plus effacées que chez l'espèce précédente. Édéage à peine plus arqué que celui d'*A. carrerei*, lobe basal avec un aileron sagittal ; paramère droit avec quatre soies, la dorsale très robuste accolée à la deuxième qui s'insère plus en arrière sur la face interne, les deux autres normalement disposées à l'apex. Paramère gauche avec trois soies.

Aphaenops sioberae, n. sp.

Cette nouvelle espèce cohabite, dans la grotte de Payssa, avec *Aph. vandeli* ; elle paraît beaucoup plus rare que cette dernière, un seul exemplaire ♀ le 9-VIII-1953.

Espèce bien caractérisée par sa petite taille (4,4 mm), sa tête et son pronotum robustes qui contrastent avec la forme grêle des élytres. Pattes et antennes courtes, celles-ci avec les quatre derniers articles légèrement dilatés. Soies susorbitaires intermédiaires insérées très en arrière.

Les trois espèces ci-dessous sont des BATHYSCITES, les deux premières appartiennent au genre *Speonomus* Jeann., la troisième fait l'objet de la création d'un genre nouveau voisin des *Troglophyes* Ab.

Speonomus (s. str.) **michaeli**, n. sp.

Cette espèce cohabite dans la faille de Jouandet avec *Paraspeonomus vandeli* Coiff. et *Aphaenops michaeli* ; 11-XI-1953 (H. et M. FOURÈS) : 1 ♂, 3 ♀.

Long. 2,5 à 2,6 mm. Antennes épaissies à partir de l'article V chez les mâles, VII chez les femelles. Voisine de *stygius* Dieck, cette espèce présente un caractère sexuel secondaire qui affecte les articles V et VI des antennes du mâle : face ventrale de ces articles subplane, imprimée de deux rangées longitudinales de gros points irréguliers peu profonds. Édéage à pénis très épais à la base, régulièrement conique, coudé assez brusquement non loin du sommet.

Speonomus (s. lato) **carrerei**, n. sp.

Espèce découverte dans la grotte de Payssa où elle cohabite avec les *Aph. vandeli* et *sioberae* ; 9 et 16-VIII-1953 (F. CARRÈRE et H. FOURÈS) : ♂, ♀. Long. 2,4 à 2,5 mm. Forme convexe à élytres très rétrécis en arrière, antennes épaissies à partir de l'article VII dans les deux sexes. Édéage brusquement coudé à angle droit vers le milieu ; armature exceptionnelle du sommet des paramères qui ne possèdent pas de pénicille de poils mais se terminent par trois soies et deux lobes membraneux inégaux dont le contour lacéré est bordé par une série de proéminences en forme de lanières étroites, acuminées au sommet et plus ou moins contournées sur elles-mêmes.

Genre **Paratroglophyes**, nov.

Voisin du g. *Troglophyes* Ab. dont il a sensiblement la même silhouette ; diffère de ce dernier d'une part par certains caractères morphologiques externes portant notamment sur les pattes et d'autre part par la structure de l'édéage. Fémur intermédiaire à bord postérieur bisinué, largement échancré vers le quart basal, alors qu'il est subrectiligne chez *Troglophyes*. Protarse du mâle à premier article de forme exceptionnelle, comprimé latéralement, très dilaté en dessous surtout vers la base, s'amincissant brièvement vers le sommet, face inférieure garnie d'une brosse de poils ; les autres articles longs non dilatés. Edéage à pénis brusquement coudé en son milieu, paramères armées de trois soies, absence de pénicille.

Génotype : *Paratroglophyes carrerei* n. sp.

Paratroglophyes carrerei, n. sp.

Putz de l'Hort où il cohabite avec *Ap. vandeli* n. sp. ; 2 et 13-VII-1953
F. CARRÈRE) : ♂, ♀.

Long. : 3,1 mm. Pronotum relativement peu transverse. Elytres ayant la plus grande largeur vers le tiers basal, plus convexes et plus amples chez la femelle. Fémurs intermédiaire et postérieur à bord postérieur fortement et longuement échancré, vers la base, sur les trois quarts de leur longueur ; ce caractère moins accentué chez la femelle. Protarse du mâle de conformation très particulière propre au genre. Edéage à pénis brusquement coudé en son milieu. Paramères sans pénicille, armées seulement de trois soies.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 Décembre 1953

LA « GREFFE » EMBRYONNAIRE DES GRAMINEES Troisième note : UN TECHNIQUE D'ETUDE DE LA PHYSIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

par Claude-Charles MATHON.

Dans deux précédentes notes¹, nous avons exposé quelques techniques de transplantation embryonnaire chez les graminées, utilisées par les auteurs soviétiques. Depuis l'époque de la publication de ces notes, nous avons étudié d'autres techniques de « greffe » embryonnaire².

1. *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1951, p. 98-88 et 122-124. Une communication ultérieure traitera de la descendance sexuelle des transplantations embryonnaires chez les céréales.

2. Entre autres :

AMELEV B. J., Influence du porte-greffe sur le greffon dans la transplantation des embryons de céréales. *Agrobiologie*, 5, 1951 (en russe).

CAMARA, *Agronomia lusitania*, 1943 (en portugais).

GOLOVTZOV L. A., Greffe des céréales, *Agrobiologie*, 5, 1952 (en russe).

KALININE F. L., Développement du Blé d'hiver sur albumen de Blé de printemps.

C. R. Acad. Sc. U. R. S. S., 1948 (en russe).

PREZENT L., Importance biologique de la double fécondation, *Agrobiologie*, 5, 1948. (texte fondamental ; existe en traduction française).

RYBAKOVA M. I., Hétérosis chez les hybrides végétatifs entre Avoine et Blé. *C. R. Acad. Sc. U. R. S. S.*, 1951 (en russe).

SERENKO G. et PALKINA N., Modification du complexe hydrocarboné dans les pousses de céréales greffées sur albumen étranger. *Sélection et Culture grainière*, II, 1951 (en russe).